

# [Chronique]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **13 (1868)**

Heft (8): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

afin d'en augmenter les avantages, on tombe dans le système des blockhaus. L'ingénieur prussien Müller propose de remédier aux défauts que présentaient ceux de Düppel, en enterrant la construction de 5 pieds sous le terreplein, pour les dérober à la vue du dehors et de manière que les parties de faces qui sortent de terre puissent être protégées contre le tir indirect par la saillie de la couverture. (Fig. 10, pl. II.)

Dans plusieurs des ouvrages de Dresden se trouvaient des blockhaus de cette espèce; leur blindage était composé d'une rangée de rails supportant un massif de briques de 2 pieds d'épaisseur au milieu et s'abaissant vers l'extérieur pour favoriser l'écoulement de l'eau; ce massif était recouvert lui-même d'une couche de terre de 5 pieds.

Les blockhaus, en tant qu'abris blindés, sont rarement assez vastes pour contenir toute la garnison d'un ouvrage; les entrées en sont nécessairement restreintes et quelque précaution qu'on prenne, il n'est pas possible de soustraire aux projectiles la tête du blindage, à moins de sacrifier le feu de l'une des faces en couvrant toute la construction au moyen d'une traverse. Dans ce cas ils pourront encore rendre d'excellents services pour la défense des gorges.

Toutes les fois que l'abri d'un ouvrage devra servir en même temps de réduit, il faudra, comme du passé, lui assigner une garnison spéciale qui s'y enfermera dès que les autres troupes en seront sorties pour se rendre à leur poste de combat. (A suivre.)

---

**Genève.** — Le Conseil d'Etat a nommé au grade de second sous-lieutenant MM. Em.-Alex. de Hennezel, aspirant, dans l'artillerie du contingent, et Scheurer, adjudant, dans l'infanterie du contingent; il a en outre promu M. le lieutenant Gasdorf au grade de capitaine dans l'infanterie de landwehr.

Sur la proposition du département militaire, il a nommé, au grade de second sous-lieutenant dans l'artillerie du contingent, M. J.-Ed. Bonnet, caporal, et au grade de second sous-lieutenant dans le génie de landwehr M. C. Darier, caporal. Il a promu au grade de premier sous-lieutenant dans l'infanterie de landwehr MM. les seconds sous-lieutenants J.-F. Berthoud, et C. Peter.

**Neuchâtel.** — A la date du 3 avril 1868, le sous-officier d'artillerie, Roulet, J.-C., domicilié à Neuchâtel, a été promu au grade de II<sup>me</sup> sous-lieutenant.

Dans sa séance du 21 avril 1868, le Conseil d'Etat a promu les sous-officiers suivants, au grade de II<sup>me</sup> sous-lieutenant d'infanterie :

Vielle, Edouard, à la Chaux-de-Fonds; Coulet, Charles-Louis, à la Chaux-de-Fonds; Loutz, Louis, au Locle; Reymond, Paul-Georges, à la Côte-aux-Fées; Robert, Emile-César, aux Ponts; Ruedin, Louis, à Cressier; Kummerli, Jean, à Fleurier; Wenger, Jean, à Fleurier; Berthoud, Henri, à Noiraigue; Béguin, Auguste, à Neuchâtel; Pellaton, Fritz-Oscar, au Locle; Roulet, Léon, à Neuchâtel; Rössinger, Edouard-Auguste, à Couvet; Humbert-Prince, Armand, aux Ponts; Perret, David, fils, à Neuchâtel; Cartier, Camille, au Locle; Gauthey, Samuel-Edouard, à Colombier; Krieg, Auguste, à Lignièrès; Bopp, Charles-Edouard, à la Chaux-de-Fonds; Knoll, Fritz, au Locle; Jacot, Alfred-Louis, à Neuchâtel; Varnier, Clément, au Landeron.